

ID: 013-251301545-20220405-2022_15-DE

SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE (S.M.E.D.)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED

Séance du 05 avril 2022 Présidence : Didier KHELFA

N°2022-15

<u>Objet</u>: Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) - Budget Annexe IRVE- **Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2021**<u>Rapporteur</u>: Le Rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt-deux et le 15 avril, à 10h00, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe. Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du budget expose :

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne ses différentes sections,

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur du budget et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

Que le Compte de Gestion - Budget Annexe des IRVE, dressé pour l'exercice 2021 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier KHELFA